AIDE CAF du Tarn 2023

Objectif

Soutenir les stagiaires inscrits à une session de formation au BAFA, en diminuant le coût de celle-ci, en complémentarité de l'aide nationale (*).
Pour rappel, le BAFA n'est pas un diplôme professionnel, il permet cependant d'encadrer des enfants ou des adolescents en centre de vacances, en accueil périscolaire ou accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
Aide au Bafa | Bienvenue sur Caf.fr

Bénéficiaires

Tout bénéficiaire d'action sociale sans condition de ressources
Il peut être servi dans le même foyer autant de bourses qu'il y a de personnes suivant la formation.
(*) L'aide nationale à la formation Bafa est attribuée à toute personne domiciliée dans le Tarn sans condition de ressources, d'âge et de situation familiale. Elle s'élève à 91,47€ et majorée de 15,24€ si la session d'approfondissement ou de qualification est centrée sur l'accueil du jeune enfant.
imprime BAFA CNAF.pdf (caf.fr)

Montant des aides

Les montants des aides versées par la Caf du Tarn sont, par session (formation générale et approfondissement/qualification), fixés à :

- ⇨ **40 % du coût de la formation** (avec une aide maximale de *440* €)
- ⇨ **50 % du coût de la formation** (avec une aide maximale de *550* €) si la session réalisée est :
- centrée sur la petite enfance,
- centrée sur l'accueil d'enfants ou de jeunes en situation de handicap,
- en internat.

Modalités d'attribution

Les dossiers de demande doivent être déposés :

-Au plus tôt, à compter de l'inscription à chaque session de formation

-Au plus tard, trois mois après le premier jour de chaque session de formation

Pour la session de formation générale Bafa, l'aide sera versée à l'issue du stage.

Pour la session de perfectionnement Bafa, l'aide peut être versée à compter de l'inscription au stage et après réception d'un dossier complet.